

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 20 mai 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de conseillers votants : 35

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Saïd SAÏDANI, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Michaël DAVID ayant donné pouvoir à M. Jean-François EGRON.

Actualisation du tableau des emplois permanents

Il est nécessaire d'actualiser le tableau des emplois permanents afin de procéder :

- A l'ouverture de deux postes de moniteurs éducateurs intervenants familiaux, à temps complet, dans le cadre du recrutement de deux éducatrices spécialisées au sein de la Direction Education, Politiques Educatives, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.
- A l'ouverture de trois postes d'adjoints technique à la Direction Cadre de Vie dans le cadre de la stagiairisation de trois agents en contrat à durée déterminée sur emplois non permanents.
- A l'ouverture d'un poste de rédacteur à la Direction des Affaires Juridiques et Citoyennes à la suite de la réussite à concours d'un agent.
- A l'ouverture d'un poste d'animateur à la Direction des Affaires Culturelles à la suite de la réussite à concours d'un agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
29 voix pour
6 abstentions
0 voix contre

décide de modifier le tableau des emplois permanents de la manière suivante :

Fermeture	Ouverture	
	Moniteur Educateur intervenant familial à temps complet	2
	Adjoints techniques	3
	Animateur	1
	Rédacteur	1

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200529-2020-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2020

Affichage : 10/05/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.